

Article 22 du Règlement

Je recommanderais au ministre des Transports de réexaminer ces ententes et de reconnaître qu'il y a moyen de trouver une autre solution. Ces ententes prévoyaient la mise au point d'un prototype de wagons à céréales de poids léger qui pourraient être fabriqués dans l'ouest du pays. S'il se soucie encore tant soit peu du développement régional, le gouvernement veillera à respecter cet engagement et à confier la fabrication de ces wagons aux ateliers de Transcona afin de protéger ces emplois.

* * *

[Français]

L'EMPLOI

LES RÉALISATIONS DU GOUVERNEMENT

M. Fernand Ladouceur (Labelle): Monsieur le Président, j'aimerais attirer l'attention de cette Chambre sur les nombreux efforts qui ont été déployés jusqu'à maintenant par notre gouvernement au niveau national, afin d'améliorer la situation de l'emploi.

Étant le fruit d'une consultation et d'une volonté de coopération franche avec les provinces, et étant donné l'assurance d'une collaboration des divers intervenants du niveau économique, notre gouvernement, par l'intermédiaire de sa ministre de l'Emploi, a su mettre sur pied une stratégie de planification de l'emploi, stratégie dont les principaux objectifs répondent, de façon réaliste et concrète, aux attentes de nos concitoyens et citoyennes du Canada aux prises avec un désastreux héritage: le fruit de 16 années de pouvoir libéral.

Cette nouvelle stratégie, monsieur le Président, tiendra véritablement compte des besoins réels et permanents du marché du travail, tout en mettant de l'avant le souci de justice et d'équité.

Monsieur le Président, depuis les élections du 4 septembre 1984, plus de 300,000 nouveaux emplois ont été créés. Le taux de chômage est passé de 11.6 p. 100 à 10.3 p. 100. Le taux de chômage chez les jeunes a été ramené de 18.3 p. 100 à 15.9 p. 100. Voilà, monsieur le Président, non pas matière à sensation et à scandale, mais bien des faits concrets qui viennent, de façon tangible . . .

M. le Président: Je regrette d'informer le député que son temps de parole est écoulé.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LA CONSTRUCTION ÉVENTUELLE D'UN SITE D'ENFOUISSEMENT DE DÉCHETS NUCLÉAIRES DANS L'EST DES ÉTATS-UNIS

M. Jean J. Charest (Sherbrooke): Monsieur le Président, j'aimerais attirer l'attention de cette Chambre sur un projet du gouvernement américain, du département de l'Énergie américain, pour la construction éventuelle d'un site d'enfouissement de déchets nucléaires dans l'Est des États-Unis. Actuellement,

le gouvernement américain considère 236 sites dont, entre autres, trois sites qui sont à proximité de la frontière de l'État du Vermont et de la province de Québec.

Aussitôt que ce gouvernement a pris connaissance de cette situation, nous avons informé notre ambassade de manifester notre inquiétude immédiatement. Plus tard, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a soulevé cette question avec son homologue américain, M. Shultz; le ministre de l'Environnement a fait de même avec son homologue américain, M. Thomas, et plus tard le ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources a fait de même avec son homologue américain, M. Herrington.

Récemment, le 26 septembre dernier à Ottawa, les officiels américains nous rassuraient sur le fait qu'on ne tiendrait pas compte de sites qui sont adjacents à la frontière du Canada, ni de sites qui exigeraient des études géologiques ou d'autres types d'études au Canada.

J'aimerais aujourd'hui dire de façon formelle, monsieur le Président, que le gouvernement canadien ne peut que difficilement se satisfaire de cette question-là ou de telle assurance faite par les Américains à ce stade-ci.

J'aimerais aussi attirer l'attention de cette Chambre sur le fait que les députés de l'opposition libérale, dès le début de cette affaire, ont manifesté le même genre de silence qu'ils ont toujours manifesté avant le 4 septembre dernier, et ce malgré le fait qu'il y ait . . .

M. le Président: Je regrette d'avoir à informer l'honorable député que son temps de parole est écoulé.

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UNE DÉLÉGATION DE PARLEMENTAIRES ITALIENS

M. le Président: Je signale aux députés la présence aujourd'hui à notre tribune d'une délégation de parlementaires italiens dirigée par le sénateur Domenico Segreto.

Des voix: Bravo!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES CORPORATIONS

L'ACQUISITION DE GULF CANADA—LA DÉCISION FISCALE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le leader à la Chambre s'emballa. Ma question s'adresse en fait au ministre des Finances.

M. Hnatyshyn: Je plaisantais.